

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars, le Conseil Municipal de la commune de PIERRE-BUFFIERE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. PATIER Stéphane, Maire.

PRESENTS : Stéphane PATIER, Vincent DRUAUX, Michel SARRE, Marie FARGEOT, Nathalie CHAUMEIL, Jean-Marc SEREZAC, Victorien SARRE, Marie ALLET, Pierre CADOT, Jean-Louis BOURDEAU, Philippe PIERRE, Marie-Hélène PILLON.

ABSENTS : Jean-Marie GUILLON, Véronique LAGRANGE.

Secrétaire de séance : Nathalie CHAUMEIL

Date de convocation : 26/02/2024

Délibération n° D 2024-17 du 11/03/2024
Objet : Tarifs communaux pour voirie - travaux - domaine public - interventions urgentes.

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Procuration : 0

Votants : 12

Vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

M. le Maire présente une proposition de tarification pour les occupations du domaine public pour des travaux/déménagements/stationnements et diverses interventions urgentes des services techniques.

Il propose de fixer les tarifs suivants :

OBJET	REDEVANCE	MODE D'APPLICATION
Amené et repliement de panneaux de signalisation temporaire dans la limite de 2 panneaux	30,00 €	Forfait
Création ou modification d'une entrée charretière	235,00 €	Le ml
Plus-value en cas de création ou de modification d'une entrée charretière pour traitement des surfaces	60,00 €	Le m ²
Intervention pour réfection de voirie après dégradation	190,00 €	Forfait
Remplacement de panneau de police	185,00 €	L'unité
Intervention urgente et mise en sécurité de la voirie (dégagement, déblaiement, nettoyage, etc...)	30,00 €	De l'heure
Dépôt de matériaux sur le domaine public	1.30 €	Le m ² /jour
Stationnement : d'appareils de levage, de benne, de baraque de chantier, de nacelle, de camion de déménagement.	10,00 €	Forfait/journée
Stationnement échafaudage (tout type : suspendus, fixe, mobile...)	1.50 €	Le ml/journée
Barrage de chaussée pour déménagement, livraison pour les particuliers	23,00 €	Forfait journée
Neutralisation de trottoir pour les particuliers	1.50 €	Le ml/journée
Redevance d'office pour absence de déclaration d'occupation du domaine public	60,00 €	Forfait
Capture d'animaux en divagation /identification/restitution	60,00 €	Forfait/animal
Capture d'animaux en divagation/identification/conduite en fourrière s'ils ne peuvent être gardé.	100,00 €	Forfait/animal
Frais de garde d'animaux trouvés en divagation	10,00 €	Forfait/journée

M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur ces tarifs.

Accusé de réception en préfecture
087-218711901-20240311-D2024-17-DE
Date de télétransmission : 18/03/2024
Date de réception préfecture : 18/03/2024

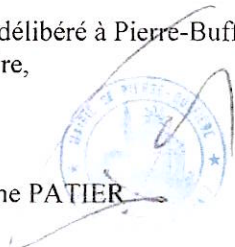
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime :

- FIXE les tarifs pour occupation et intervention sur le domaine public tels qu'indiqués ci-dessus,
- PRECISE que ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} avril 2024.

Fait et délibéré à Pierre-Buffière, le 11/03/2024

Le Maire,

Stéphane PATIER



Le Secrétaire,

Nathalie CHAUMEIL

Publié le 15/03/2024

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le :

Accusé de réception en préfecture
087-218711901-20240311-D2024-17-DE
Date de télétransmission : 18/03/2024
Date de réception préfecture : 18/03/2024